



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CNP

Question écrite n° 1534

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie s'il peut préciser, à l'intention de la représentation nationale, les perspectives de son action ministérielle et de celle du Gouvernement quant à l'avenir de la Caisse nationale de prévoyance (CNP) dont les résultats pour 1996 viennent d'être publiés et sont particulièrement édifiants.

Texte de la réponse

Lors de l'assemblée générale de la CNP, qui s'est tenue le 30 juin 1997, l'Etat a fait part de sa décision de maintenir la CNP sous contrôle public et de son souhait de mener avec la Caisse des dépôts et consignations, et en liaison avec La Poste et les caisses d'épargne, une réflexion sur l'évolution à moyen terme de l'entreprise. Ces discussions sont en cours. Par ailleurs, le Gouvernement entend également examiner la question de l'évolution du statut du personnel fonctionnaire de l'entreprise à la lumière de l'avis demandé au Conseil d'Etat.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1534

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 1997, page 2442

Réponse publiée le : 10 novembre 1997, page 3948